



**Remarque :** Seule la première page de ce tract a déjà été diffusée mardi 18 juillet à la Délégation Régionale de Lyon

Saint-Denis le 19 juillet 2012

## **Défense de l'intégrité de notre Unité Economique et Sociale**

Toujours pas de réponse à notre lettre ouverte à Claude Tendil !

Notre syndicat FO a proposé une rencontre intersyndicale pour le maintien de toutes les activités et de tous les salariés au sein de l'UES Generali France Assurances.

Les syndicats FO, CFE-CGC, UNSA et CGT se sont réunis le 6 juillet 2012 pour discuter des initiatives à prendre dans ce but. Une démarche commune pour réclamer l'ouverture de négociations est à l'étude.

**Les syndicats FO, CFE-CGC, UNSA et CGT se réuniront à nouveau début septembre.**

## **Michel Gayraud qui a réclamé le respect des engagements pris au CE ne doit pas être sanctionné !**

Comme nous l'avons annoncé par tract, Michel Gayraud, DS FO, salarié du service ICS (indemnisation corporel spécialisé), a été convoqué à un entretien préalable à sanction le 6 juillet 2012 à 14 heures par Gérard Bonnet Directeur de l'indemnisation accompagné de Sabine Schenk de la DRH

Aucun reproche professionnel n'a été formulé, les griefs étaient tous liés à l'activité syndicale de Michel Gayraud qui réclame le respect des engagements pris au CE en matière d'effectif.

Lors de cet entretien, M. Bonnet a eu un comportement des plus étranges en prétendant interdire à Michel Gayraud de s'expliquer !

Gérard Bonnet et Sabine Schenk ont annoncé qu'ils prendraient leur décision de sanction ou non dans la semaine du 9 au 13 juillet. Or, à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle ...

**En tout état de cause notre syndicat FO a saisi l'inspection du travail**

## **Ambition province, nos revendications défendues au CE, lors des consultations, demeurent pleinement :**

- Embauches en CDI à temps plein, maintien des CDD avec requalification pour faire face aux besoins
- Une formation adaptée pour tous les salariés
- Assez des restructurations et respect des qualifications
- Garantie de la pérennité des sites et maintien de tous les emplois sur place

Pour nous joindre : par mail : [fogenerali@yahoo.fr](mailto:fogenerali@yahoo.fr) / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogenerali.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>

**IMPORTANT**

## 19 juillet 2012 : réunion du CCE

Le 18 juillet, lors de la réunion préparatoire au CCE avec l'expert-comptable sont apparus **des éléments et des faits d'une extrême gravité** que nous reprenons dans ce tract car ils mettent en danger l'avenir de l'entreprise et de nos emplois :

### 1 - Une réduction des frais généraux de 43 millions d'euros

Elle pèse essentiellement sur les effectifs par la diminution du nombre des prestataires et des CDD et le non remplacement des départs. Or l'expertise fait apparaître que cette réduction des frais généraux ne contribue que très faiblement à la marge d'exploitation nette. Elle conduit pourtant à la souffrance des salariés et est de surcroît inutile et même néfaste à l'entreprise.

### 2 - Une diminution du nombre de contrats en IARD.

Le portefeuille de Generali IARD a chuté de 211 000 contrats depuis 2009. Pour les 6 premiers mois de l'année 2012 il y a une **baisse de 27 437 clients** !

C'est le résultat d'une politique délibérée qui ne s'explique pas, comme voudrait le faire croire la Direction, par une sélection plus rigoureuse à la souscription puisque le nombre de résiliations est en hausse constante. C'est résultat d'une hausse tarifaire et surtout d'une gestion désorganisée dues aux restructurations successives qui entraînent des sous-effectifs et des déqualifications.

### 3 - Un déclin continu de la collecte brute en Epargne de Generali France : - 35 % en 2 ans.

Encore un résultat d'une gestion orientée sur la réduction du coût du travail. Mais on peut se poser une question : n'y a-t-il pas eu des transferts et ce notamment vers le Luxembourg ? Et à quel niveau ?

### 4 - Des restructurations juridiques majeures au cours des 10 derniers mois.

Tout d'abord la succursalisation des sociétés de gestion d'actifs : Generali Immobilier et Generali Investments qui sont sorties artificiellement de notre unité économique et sociale Generali France Assurances (UES). Puis, l'externalisation de la Cellule de Vente par Internet vers un courtier captif nommé COSEVAD, filiale de Generali France SA qui ne fait pas partie de l'UES. Puis, la création d'une société au Luxembourg ... et le départ de l'entreprise de plusieurs directeurs ou apporteurs importants ...

**Ces faits sont graves et sont le résultat d'une politique délibérée de la Direction !**

(française ou italienne ?)

Face à une telle situation notre syndicat **FO** estime qu'il est urgent d'engager l'action **dans l'unité de tous les syndicats** pour obtenir :

- **le retour dans l'UES des succursales de gestions d'actif, de Generali France SA et de COSEVAD,**
- **les embauches en CDI et le maintien en postes de tous les salariés qu'ils soient CDI, CDD ou prestataires** (pour ces derniers, il est même nécessaire de les rappeler parce que leur absence cause un tort énorme à l'entreprise).
- **le remplacement de tous les départs par des embauches en CDI à temps plein.**

Comme nous l'avons indiqué, au recto de ce tract, cette unité est en voie de se constituer, nous l'espérons, pour **la défense de notre UES**. Sur les autres questions elle est également nécessaire.

Pour nous joindre : par mail : [fogenerali@yahoo.fr](mailto:fogenerali@yahoo.fr) / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogenerali.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>